Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 3

Rubrik: Notre travail en Suisse : un tour d'horizon

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre travail en Suisse:

Un tour d'horizon

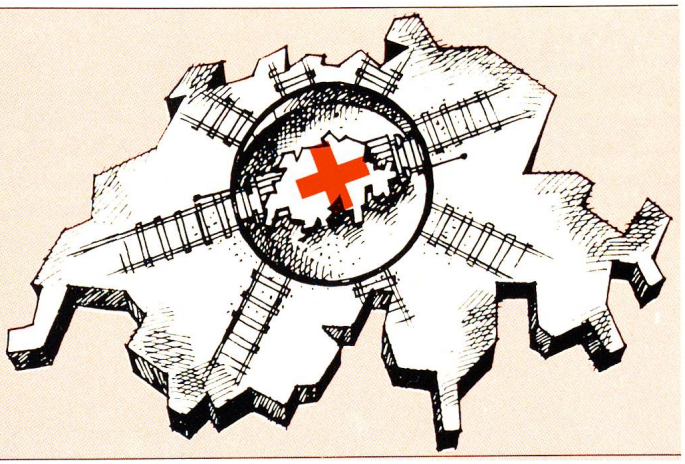

L'information: le lien vivant

Toutes nos activités et nos interventions doivent faire l'objet d'une information. Cette information, qui représente elle aussi un aspect essentiel de notre travail, peut revêtir différentes formes: diffusion des Principes de la Croix-Rouge, ou du droit humanitaire, publication de nos tâches statutaires, transmission d'un rapport aux donateurs, aux participants à un cours. Nous donnons ici quelques exemples des efforts fournis dans ce sens par la Croix-Rouge suisse.

Dialogue avec un donateur

«Que va-t-il se passer avec mes 20 francs? – Comment vont-ils être utilisés? – Quelle somme parviendra réellement à ceux qui sont dans le besoin?...»

Autant de questions que se posent généralement les donateurs et pour lesquelles ils sont en droit d'attendre une réponse aussi exacte que brève. Or, il n'est pas toujours facile pour les œuvres d'entraide de fournir une réponse à la fois courte, claire et précise au sujet d'un problème complexe qui exigerait plutôt une réponse nuancée.

Certes, nous pouvons répondre par lettre et de manière détaillée aux préoccupations du donateur qui s'adresse directement à nous; mais pour les nombreux donateurs anonymes, qui se posent toutes ces questions en silence, c'est le travail d'information accompli par l'œuvre d'entraide qui constitue la seule réponse.

Nous prêtons pourtant la plus grande attention à cette tâche et tentons de combler ce besoin au moyen de comptes rendus structurés, par nos revues et nos bulletins d'information, par des communiqués et des articles en exclusivité, ainsi que par la radio et par des émissions télévisées. De nombreuses sections organisent également des journées «portes ouvertes» et des expositions. Nous nous efforçons, par une information suivie et régulière, de fournir aux donateurs un compte rendu objectif de toutes nos activités qui, d'une part, sont financées grâce à leur soutien et, d'autre part, sont effectuées à l'échelle nationale et internationale au bénéfice des déshérités avec le but de donner une image claire du travail effectué par la Croix-Rouge. Une image claire, mais non statique car les besoins, les conditions, les problèmes et leurs solutions sont en constante évolution. Voilà pourquoi il faut établir le dialogue. Non seulement il est important de répondre aux questions concernant l'utilisation des fonds, mais une œuvre d'entraide se doit aussi de détecter les situations où une aide s'avère nécessaire.

Une autre difficulté ayant trait à l'information consiste dans l'autonomie de nos 72 sections Croix-Rouge qui, ensemble, constituent la Croix-Rouge suisse. Les réalisations effectuées tant au sein des sections qu'au Secrétariat central à Berne vont de pair et se complètent. Or, faire comprendre cette unité à la population représente également l'un des aspects de l'information. La carte du monde «Gagner la paix», qui est en circulation depuis le mois de février, illustre bien les efforts que nous déployons pour représenter cette unité: unité du travail Croix-Rouge en Suisse et ses rapports avec l'activité Croix-Rouge déployée à l'étranger. Nous sommes persuadés qu'un public bien informé reconnaîtra l'utilité de la Croix-Rouge et assurera sa survie.
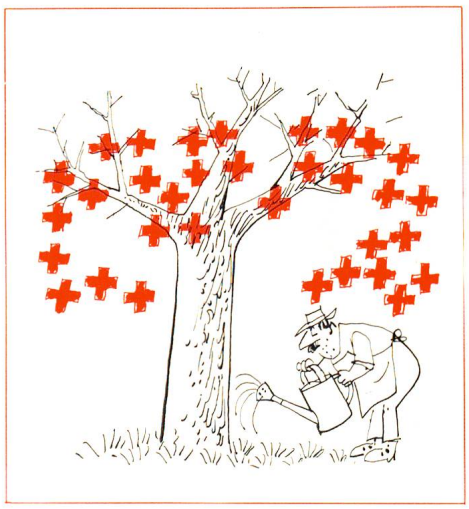
Pour une organisation humanitaire à l'image de la Croix-Rouge suisse, la confiance que lui accorde la population représente son plus grand capital. Maintenir et renforcer cette confiance – nous en sommes conscients – ne peut être atteint avec la seule information; tandis qu'un travail sérieux, la mise en place et l'attitude de chaque collaborateur contribuent à forger cette «image» que l'on se fait de l'extérieur. Or, prêter des contours plus nets à cette image souvent floue et vacillante, jusqu'à ce que la notion de «Croix-Rouge suisse» devienne familière aux yeux de chaque Suisse, voilà ce qui constitue le but de l'information.